

Samira Rabehi
Université de Jijel, Algérie

Synergies Tunisie n° 3 - 2011 pp. 183-193

Résumé : L'enseignant se trouve parfois devant des apprenants souvent sceptiques quant à l'utilité d'une participation orale en cours. Il est souvent difficile de les convaincre de l'intérêt d'apprendre à échanger et à conforter des points de vue. Compte tenu de ce manque d'intérêt pour l'oral, l'objectif de cet article est de montrer l'effet de l'activité orale argumentative sur l'amélioration de l'expression orale chez les apprenants en difficultés, habituellement, très timides ou effacés.

Mots-clés : Discours argumentatif, oral, apprenant, communication, activité, FLE

Abstract: Sometimes, teachers find themselves dealing with students skeptical about the usefulness of oral participation in the classroom. It is often difficult to convince them of the interest of learning to exchange and confront points of view. Consequently, by taking into consideration this lack of interest, the present research paper aims at demonstrating the effect of oral arguing activity on the improvement of oral expression of learners who face difficulties and who are usually shy or retiring.

Keywords: Argumentation discourse, Oral, Learner, Communication, Activity, French as foreign language.

Introduction

L'école a pour mission de former de futurs citoyens, des individus autonomes, dotés d'un esprit critique et éclairé. Développer l'argumentation chez les apprenants est l'un des moyens répondant le mieux à cette priorité. Cela dit, cet apprentissage ne peut fonctionner à vide. Il se nourrit des savoirs scolaires et progresse à leur rythme. C'est pourquoi l'argumentation se trouve donc principalement envisagée comme un moyen d'acquérir des compétences linguistiques au service de l'oral et des compétences communicationnelles au service de la vie dans les communautés sociales.

Le choix de l'argumentation au service de l'apprentissage de l'oral chez les apprenants de la deuxième année secondaire n'est pas le fait du hasard. Nous avons longtemps réfléchi pour mettre en exergue ce travail de recherche. Ayant fréquenté nous-même le secondaire, nous revoyons les difficultés éprouvées par les apprenants dans l'expression orale. En effet, leur manque d'intérêt

pour l'oral, leur réticence à intervenir oralement en classe rendent urgent la mise au point d'une acquisition par objectifs. Ainsi, au cours de ce travail, nous essayerons d'évoquer l'utilité de l'argumentation dans l'échange verbal qui fait émerger les différences langagières et comportementales dont les apprenants ont conscience. Pour cerner l'intérêt de notre recherche, nous avons cherché à savoir : 1. Quelles sont les difficultés qu'affrontent les apprenants à l'oral .2. L'argumentation vise-t-elle à réduire la peur de s'exprimer et à créer chez l'apprenant l'envie de dire ? 3. Quelle est l'activité qui sollicite l'argumentation à l'oral ? De ce qui précède, notre problématique a pour suite de savoir comment l'argumentation favorise le développement de l'expression orale en français langue étrangère.

Nous émettons hypothèse globale que les apprenants produiront oralement des discours mieux structurés et mieux argumentés tout au long des étapes de l'argumentation. Nous supposons également que les apprenants parviendront :

- à justifier un point de vue oralement ;
- à prendre la défense de quelqu'un ;
- à s'impliquer verbalement et physiquement dans une discussion ;
- à rejeter une thèse ;
- à établir et créer des solutions.

Autour de la notion d'«Argumenter»

Argumenter, c'est vouloir convaincre à soutenir ou à contester une opinion, cette tentative vise aussi dans le même temps à agir sur le destinataire en cherchant à le convaincre ou à le persuader. Argumenter, c'est donc justifier une opinion que l'on veut faire adopter, partager en tout ou partie et surtout tenir un discours efficace. Ainsi, selon (Perelman, 1977), l'argumentation est la manière de présenter et de disposer des arguments à l'appui d'une thèse ou contre celle-ci, en vue d'obtenir l'adhésion par consentement d'un auditoire.

Quand il parle d'argumentation, G. Vignaux affirme : «l'argumentation déconstruit, construit, reconstitue, en d'autres termes transforme. Cela veut dire que l'argumentation nous est donnée comme produit en même temps qu'elle construit un produit » (Vignaux ,1976 :9). Du point de vue du dialogue, C. Plantin considère comme argumentatif «tout discours produit dans un contexte de débat orienté par une question » (Plantin, 1990 :24).

Quelle place a l'argumentation dans les programmes scolaires ?

Réfléchir sur l'importance de l'argumentation dans l'apprentissage oral au secondaire, c'est inciter l'apprenant à expliquer comment il a procédé et pourquoi il a procédé à tel résultat, car inciter les apprenants à développer leurs points de vue sous-entend que nous les considérons comme des personnes à part entière dont le jugement n'est pas moins intéressant que celui des adultes. A ce sujet, De Castera nous dit :«l'argumentation est une dimension importante de la communication qui consiste à défendre des idées, des causes, à en combattre d'autres, et donc à transmettre à autrui sa pensée, ou à comprendre celle d'autrui » (F & B. De Castera, 2001 :58).

Les programmes officiels de 2^eA.S. (niveau retenu pour notre étude) semblent sensibles au développement du sens critique chez l'apprenant. Ils parlent de mettre en place des procédures intellectuelles, telles qu'apprendre à comparer et sélectionner des informations, à argumenter autant d'éléments qui conduisent à l'autonomie et s'acquièrent dans toutes les activités de la classe.

Ainsi, la 2^e A.S. représente une étape décisive pour la maîtrise des différents types de discours. La compréhension et la pratique des grandes formes de l'argumentation constituent pour les apprenants l'innovation principale. Leur étude associe celle des discours narratif, explicatif et descriptif. Le but de ce cycle d'apprentissage est donc de faire apprendre aux apprenants à argumenter pour défendre ou réfuter un point de vue à travers l'étude d'un support choisi ainsi que par le déroulement de certaines activités relatives à la pratique argumentative.

L'oral et ses risques

L'oral s'enseigne désormais de l'école à l'université et, au-delà, en maints stages de formation continue. L'aptitude de communiquer oralement est un objectif d'enseignement revendiqué par la plupart des programmes officiels.

L'apprentissage de l'oral dans les écoles, notamment au secondaire, consiste à valoriser les idées fortes des apprenants, leurs centres d'intérêt, leurs réflexions et sentiments au sujet de domaines qu'ils connaissent bien, de les renforcer et de les intégrer dans une société parlante qui fonctionne par la communication et la négociation. Quelque chose se joue donc, dans l'oralité, qui relève de l'échange, du partage, de la relation, où interviennent le désir, l'angoisse et le besoin de situer sa propre expérience par rapport à celle des autres et par rapport au monde. En ce sens, G. Vigner déclare : «l'oral, terme ambivalent, désigne tout à la fois une situation d'échange : deux interlocuteurs face à face qui coopèrent dans l'élaboration d'un discours en remaniement constant» (Vigner, 2001 : 34).

Dans une perspective communicationnelle, (Sorez, 1995) souligne que l'expression orale n'a de sens qu'en fonction de la communication et que les personnes qui éprouvent des difficultés au niveau de la communication, en éprouvent aussi au niveau de l'expression. Apprendre à mieux communiquer, c'est donc aussi apprendre à mieux s'exprimer.

Parlant des interactions comme rapports d'échange et d'influence dans l'apprentissage oral, C. Kerbrat-Orecchioni précise que : «parler c'est échanger, c'est changer en échangeant» (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 17). L'interaction verbale des apprenants favorise donc la communication orale, et c'est en écoutant les autres et en exprimant souvent leurs points de vue que les apprenants progressent, échangent et construisent leur identité professionnelle lors des formations.

Invitation à l'expression orale

En prenant la parole, l'apprenant s'expose car l'oral suppose que soit mis en jeu de l'affectif, de l'identitaire, du social, mais aussi du cognitif. Si l'oral présente de tels risques, nous pourrions nous demander quel est l'enjeu de cet intérêt nouveau de l'école pour l'oral ? De ce qui précède, nous retenons les raisons suivantes :

Une demande sociale

Il s'agit de former de jeunes citoyens capables de s'exprimer pour créer des rapports sociaux plus harmonieux, c'est-à-dire réfléchir d'une manière critique et savoir exprimer des opinions personnelles bien justifiées, ce qui constitue l'un des droits du citoyen d'un état démocratique dont les apprenants deviendront des membres à part entière.

Une demande institutionnelle

Dans ses rapports avec le jeune lycéen, l'enseignant doit avoir de la clairvoyance et de la sagacité envers lui tout en tenant compte de son âge, ses pré-requis, son environnement et sa vision du monde pour réagir en sa faveur.

Un enseignant qui délivre un savoir linguistique, culturel et communicationnel doit adapter son cours aux capacités de ses apprenants. En matière d'argumentation, notamment orale, les jeunes lycéens doivent étudier des thèmes authentiques qui correspondent à un réel besoin, c'est-à-dire qui ressemblent à ceux qu'ils sont susceptibles de retrouver dans leur vie courante.

Cadre général et déroulement de l'expérimentation

Dans la présente partie pratique, nous tenterons d'expliquer les étapes de l'expérimentation notamment la présentation du corpus, l'analyse des enregistrements et l'exploitation des résultats.

1. Sélection du Public

Le groupe expérimental objet de notre recherche se compose de 16 apprenants choisis de manière aléatoire ; le but est d'avoir un groupe hétérogène avec différents niveaux. Ces apprenants appartiennent à une classe hétérogène de 2^e année secondaire qui compte 32 apprenants dont 21 filles et 11 garçons intéressés mais agités, et le problème est souvent de parvenir à gérer leur hétérogénéité. Cela dit, les différents professeurs se trouvent confrontés à un groupe disparate, composé pour une part d'apprenants faibles et peu autonomes, et à l'opposé d'une tête de classe d'un bon niveau mais qui ne parvient pas à imprimer une dynamique au groupe. La classe est donc tiraillée entre deux pôles, et le groupe des apprenants d'un niveau moyen ne représente pas une force suffisante pour imposer son rythme de groupe.

Le choix d'une problématique concernant l'oral s'est imposé comme une nécessité face à cette classe. L'enjeu a ainsi été de parvenir, non pas à étouffer l'activité des apprenants, mais à la canaliser pour la rendre constructive et productive.

2. Choix de l'activité d'argumentation

S'agissant de l'activité préparant à la maîtrise de l'échange/ discours argumentatif, le manuel scolaire de 2^e A.S. propose un certain nombre d'activités dans lesquelles les apprenants argumentent, par exemple, la situation de procès, un conte, une B.D., une fable, une lettre ouverte, une courte pièce de théâtre, etc.

Les activités, considérées comme des atouts pour l'oral dans la mesure où elles facilitent la prise de parole et permettent également une prise de conscience de son corps, lèvent les blocages, donnent de l'aisance dont la joie et le plaisir, sont le moteur du cours (André, 2005). En fait, de telles activités relevant essentiellement du vécu de l'apprenant, permettent d'éviter que l'apprenant ait le sentiment de devoir accomplir un travail purement scolaire qui ne présente d'intérêt que pour son professeur et qui n'est utile qu'à des fins d'évaluation.

3. L'interdépendance des compétences de base travaillées

Compréhension orale/Expression orale

Dans notre travail de recherche, le ciblage du travail sur la compréhension orale qui précède, d'ailleurs, l'expression orale consiste d'abord à comprendre le contenu du texte écouté, ensuite à amener les apprenants à s'exprimer librement en situations réelles afin de favoriser la prise de parole et vaincre précisément les handicaps et le silence qui constituent un frein automatique à l'indispensable entraînement.

4. Objectifs de formation

- Développer l'écoute et l'expression orale ;
- Se familiariser avec la prise de notes ;
- Distinguer thèse, arguments et exemples ;
- Travailler les modalités d'énonciation ;
- Exprimer une opinion favorable et/ou défavorable en utilisant les verbes d'opinion.

5. Modalité de travail / durée :

- Prise de notes individuelles pendant que l'enseignant lit le texte, travail collectif oral en groupe-classe, puis travail individuel oral ;
 - Travail en binômes.
- Durée : 02 heures/ (1 heure/séance)

Déroulement

Le texte écouté pose d'emblée un émetteur (locuteur) et c'est cette présence qui détermine la production du sens ; il pose également un récepteur (auditeur). En effet, écouter un texte, c'est travailler sur les indices qui permettent à l'apprenant de discerner l'aspect pragmatique du texte. Pour ce faire, nous proposons aux apprenants une lettre ouverte (voir annexe) sur les jeunes et la télévision, comme support afin de les familiariser avec la prise de notes et de les inciter à répondre aux questions préalablement fixées au tableau : A quel type d'écrit a-t-on affaire ? Qui est le destinataire ? Quel est le thème abordé ? Quelle est la thèse ? Qui est le destinataire ? Quand et où cette lettre a-t-elle été publiée ?

Pour mieux comprendre le contenu du texte, nous invitons d'abord les apprenants à réécouter attentivement le texte ; nous leur proposons de passer au tableau pour noter leurs réponses, car une phrase écrite au tableau par un camarade a un caractère plus ludique qu'une phrase dictée par l'enseignant.

Cette 1^{re} séance, consacrée à l'analyse du contenu de la lettre étudiée, doit mener les apprenants à réfléchir sur l'intérêt de maîtrise des verbes d'opinion et à exprimer un point de vue favorable et/ou défavorable concernant le thème abordé.

Lors de la 2^e séance, nous divisons le groupe-classe de 16 apprenants en 04 sous-groupes. Dans chaque sous-groupe formé de 04 apprenants, ces derniers tentent de travailler en binômes pour exprimer deux points de vue différents sur un thème d'actualité en utilisant les verbes d'opinion.

Bilan

Lors de la séance de compréhension orale, le groupe-classe parvient bien, dans sa globalité, à répondre aux questions relatives à la 1^{re} écoute. Nous constatons que 85% des apprenants arrivent à identifier le type d'écrit abordé, à déterminer l'énonciateur, le(s) destinataire(s) et à repérer la thèse défendue par l'auteur. En effet, ce support amène les apprenants à sortir de leur silence et ce, en faisant part de leur désir d'aller au tableau. 95% d'apprenants réagissent très positivement à la demande de l'enseignante. Certains d'entre eux protestent lorsqu'ils ne sont pas choisis. Ainsi **Salaheddine, Houssam, Rima, Nacima et Chahra** réclament très souvent l'autorisation d'aller au tableau. L'oral est donc probablement une clé pour que ces apprenants, assez difficiles à canaliser, en viennent à s'impliquer dans le cours.

Pour aider les apprenants à aller plus loin dans leur réflexion, nous nous efforçons donc, dans cette optique, de poser des questions portant sur les arguments, les exemples employés par l'auteur ainsi que sur le but de la lettre étudiée. Ceci dit, 20% des apprenants donnent les arguments de façon correcte et ordonnée. Par contre, chez 50% des apprenants, les exemples sont présents. Cet exercice fructueux permet également aux apprenants de comprendre l'aspect négatif du point de vue de l'auteur et d'exprimer leur point de vue personnel vis-à-vis

du thème traité. Ainsi **Imed** et **Nedjemeddine** défendent la thèse de l'auteur alors que **Kheira**, **Chahra**, **Houssam** et **Salaheddine** expriment un point de vue contraire en présentant des arguments et des exemples valables.

La 2^e séance, consacrée à l'expression orale, révèle que parmi les 16 apprenants, 14 font preuve de compréhension des marques d'énonciation et s'impliquent largement mais essentiellement dans leur discours. C'est dans cette perspective que nous constatons avec plaisir que dans chaque sous-groupe, les apprenants choisissent de travailler à deux sur un même thème à condition que chacun d'entre eux présente un point de vue différent.

Présentation du corpus et analyse de l'enregistrement

Afin d'assurer la meilleure qualité possible de recueil des données, nous avons utilisé l'enregistrement vidéo pour recueillir les interactions dissymétriques entre apprenants et enseignante dans le groupe-classe ainsi que pour les présentations orales des sous-groupes. Cet enregistrement a été réalisé au cours de l'année scolaire 2008/2009 dans une situation formelle, c'est-à-dire en salle de cours. Ceci nécessite, d'abord, un recueil des dialogues de classe, ensuite une analyse de contenu des transcrits.

L'analyse de quelques réponses individuelles

Imed

Transcription orthographique aménagée

Personnellement, je pense qu'il faut interdire aux jeunes de regarder la télévision avant leur majorité, car elle risque de changer leur comportement.

Enseignante : comment ?

Imed : ils voient des publicités (publicités) que (qui) les poussent de (à) vouloir des choses qu'ils ne peuvent pas avoir dans la réalité.

Performances linguistiques

La production de **Imed** présente deux défauts de prononciation qui gênent la compréhension sans pour autant la rendre impossible.

Il assimile

Le son [0] au son [u] : nous avons relevé une occurrence fautive du son [0] :
[fu] → faut.

Le son [y] au son [i] : nous avons noté une occurrence fautive du son [y] :
[piblicité] → publicit  .

Performances morpho- syntaxiques

Il confond les deux pronoms relatifs et emploie :
(que) au lieu de (qui).

Il confond les deux prépositions et emploie :
(de) au lieu de (à).

Chahra

Transcription orthographique aménagée

Je pense que un (qu'un) enfant peut regarder la télévision à condition que ses parents le surveillent.

Enseignante : comment ?

Chahra : Euh ... Euh... en limitant le temps passé avant (devant) la télévision, Euh... en choisissant les programmes et en évitant les films qui causent les chocs.

Performances morpho-syntaxiques

La production de **Chahra** contient des erreurs qui brouillent la compréhension sans l'altérer complètement.

Elle emploie

(que) au lieu de (qu'un)

(avant) au lieu de (devant)

Aisance : **Chahra** marque des pauses silencieuses gênantes. Nous avons noté 3 occurrences d'hésitation (euh) qui sont dues au fait que **Chahra** cherche des mots.

Kheira :

Transcription orthographique aménagée

La télévision est un moyen de communication et d'ouverture sur le monde. C'est pourquoi je pense qu'il ne faut pas l'interdire à les ... à les enfants (aux enfants) de moins de dix-huit ans.

Aisance : **Kheira** fait des répétitions plus ou moins gênantes, à travers lesquelles elle se corrige : [a le zāfā O zāfā].

Débit : le débit de **Kheira** est rapide.

Nedjmeddine

Transcription orthographique aménagée

Pour moi, l'enfant qui passe ses après-midi et ses soirées devant la télévision risque de (de) délaissé ses études.

Performances linguistiques :

Il assimile

Le son [ə] au son [i], nous avons 1 occurrence du son [ə] : [di] → de

Analyse de quelques prestations en binôme

Rima

Transcription orthographique aménagée

Je pense que les enseignants sont en grève parce que leur argent (salaire) n'est pas suffisant pour vivre bien (convenablement). A mon avis, cette grève leur permet (permettra) d'obtenir tous leurs droits qu'ils veulent (réclament) depuis longtemps.

Transcription phonétique

[ʒə pās kə le zāseŋā sō ā gʁɛv paʁsə kə lœʁ aʁʒā ne pa syFiZā puʁ vivʁ bjɛ̃ / a mō avi sɛt gʁɛv lœʁ pɛʁme dɔbtəniʁ tu lœʁ dʁwa kil Vœl dəpɔchi lōtā].

Performances linguistiques

La ponctuation de **Rima** ne présente pas de défauts qui demandent un effort de compréhension de la part de l'auditeur.

Performances lexicales

Nous avons relevé 03 occurrences inadéquates.

Elle emploie :

(argent) au lieu de (salaire),
(bien) au lieu de (convenablement),
(veulent) au lieu de (réclament).

Performances morpho-syntaxiques

Elle emploie :

(permet) au lieu de (permettra)

Aisance : Rima ne marque pas de pauses silencieuses gênantes. Nous n'avons noté qu'une seule occurrence de pause.

Débit : le débit de Rima est suffisamment bon pour la réception.

Accentuation : l'accentuation de Rima est distincte.

Intonation : l'expression de Rima est monocorde ; elle garde la même mélodie du début à la fin.

Imed

Transcription orthographique aménagée

Personnellement, je souhaite la prise (reprise) des cours afin de terminer les leçons (le programme). A mon avis, cette grève menaçait (menace) l'avenir de tous les élèves.

Transcription phonétique

[pəʁsɔnelmā ʒə suwɛt la pʁiz de kuʁ afɛ̃ də tɛʁmine le ləsɔ/ a mɔ̃n avi sɛt gʁɛv mənəs lavəniʁ də tu le zɛlev].

Performances linguistiques

La prononciation de Imed ne présente pas de défauts qui demandent des efforts de compréhension et de réception.

Performances lexicales

Nous avons relevé 02 occurrences inadéquates.

Il emploie :

(prise au lieu de (reprise).
(leçon) au lieu de (programme).

Performances morphosyntaxiques

Le verbe (menacer) est mal conjugué.

Il emploie :

(menaçait) au lieu de (menace).

Aisance : Imed marque deux pauses silencieuses qui peuvent être considérées comme des occurrences d'hésitation et qui durent jusqu'à (7s).

Débit : le débit de Imed est assez bon pour la réception.

Accentuation : l'accentuation de Imed est peu distincte.

Intonation : les intonations de Imed sont plus ou moins adaptées

Conclusion

Les activités argumentatives orales accomplies par les apprenants ont fait apparaître leur intelligence et leur dynamisme. Le niveau du groupe expérimental est appréciable ; un renforcement s'avère nécessaire. Les apprenants ont fait preuve de changement, quant à leur rapport avec l'expression orale grâce à des activités faisant appel à la motivation, à la logique, au raisonnement, en somme à la communication.

En effet, d'après notre analyse, nous pouvons confirmer les hypothèses formulées dans l'introduction. En fait, l'étude de l'argumentation par les apprenants de la 2^e A.S. est plus enrichissante. D'une part, placée au sein de l'apprentissage oral, elle contribue à susciter et à entretenir la dynamique des apprenants. D'autre part, l'apprentissage oral est un moment privilégié où les apprenants s'expriment librement, s'encouragent, se corrigent, ce qui leur donne l'habitude de s'exprimer et par là-même de consolider l'expression orale en français.

Cette expérimentation a révélé la compétence fondamentale pour un apprenant à communiquer, construire sa pensée et agir. Cependant, elle ne prétend évidemment pas apporter des réponses définitives aux divers questionnements que cette expérimentation soulève.

Bibliographie

- André J. , 2005. *Eduquer à la motivation, cette force qui fait réussir*. Paris : L'Harmattan.
- De castera F & B., 2001. *L'argumentation au lycée*. Paris : ELLIPES.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1998. *Les interactions verbales : approche interactionnelle et structure des conversations*. Paris : Armand Colin.
- Perelman C., 1977. *L'empire Rhétorique. Rhétorique et argumentation*. Paris : Librairie Vrin.
- Plantin C., 1990. *Essais sur l'argumentative*. Paris : Editions Kiné.
- Sorez H., 1995. *Prendre la parole*. Paris : HATIER.
- Vignaux G., 1988. *Le discours, acteur du monde : énonciation, argumentation et cognition*. Paris : Ophrys.
- Vigner G., 2001. *Enseigner le français comme langue seconde*. Paris : Clé international.

Annexe : une lettre ouverte

J'ai lu attentivement votre dossier sur les jeunes et la télévision, paru dans le numéro de lundi 22-03-2009. Comme je suis retraité, j'ai tout le temps d'observer les jeunes qui vivent autour de moi, et je tiens à vous donner mon avis sur la question.

Je pense qu'il faudrait interdire purement et simplement aux jeunes de regarder la télévision avant leur majorité. Je trouve que les jeunes qui regardent la télévision ne font plus rien d'intéressant. Ils ne lisent plus, ne font plus de sport, ne jouent presque plus avec leurs amis et ne travaillent pas.

De plus, la télévision ne leur apprend rien, sauf à parler un français incorrect. On n'y voit que des publicités, des émissions vulgaires, immorales, et des spectacles de violence.

Les enfants se couchent trop tard et n'ont plus aucune attention en classe. Ils se conduisent devant leurs professeurs comme devant un poste de télévision l'écoutant comme cela leur chante et parlant en même temps que lui.

C'est pourquoi je crois qu'il faudrait interdire la télévision aux enfants de moins de dix-huit ans.

Bahri Fakhereddine
« courrier des lecteurs »
« Le quotidien d'Oran »
29/03/2009